

**Zeitschrift:** Schweizer Revue : die Zeitschrift für Auslandschweizer  
**Herausgeber:** Auslandschweizer-Organisation  
**Band:** 13 (1974-1975)  
**Heft:** 57

**Artikel:** Fonds de Solidarité  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-911422>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 09.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# sommaire

## Fonds de Solidarité

Fonds de solidarité	I
Sport : Roland Collombin	V
La Constitution fédérale a 100 ans	VII
Communications officielles :	VIII
— Initiative fédérale contre l'emprise étrangère et résultats de la votation du 20 octobre 1974	
— Ecu commémoratif du centenaire de la Constitution fédérale	
— Aide publique au développement	
Communications du Secrétariat des Suisses de l'étranger :	
— Le Secrétariat se présente...	XI
— Action vacances Pro Juventute	XII
La Suisse au fil des jours	XIII
Le canton d'Argovie	XIV

## Camps de skis 1975

### du service des jeunes du SSE

2 camps sont prévus à des conditions financières exceptionnelles en mars et avril.

Inscription pour les jeunes de 15 à 25 ans

d'ici au **31. 1. 1975** auprès de votre représentation officielle suisse ou directement au:

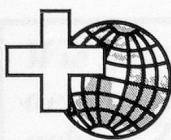
Service des jeunes du Secrétariat des Suisses de l'étranger  
Case postale  
3000 Berne 16

## vos moyens d'existence

### Classe de risque II

### Classe de risque III





## DEUX problèmes

### VOS MOYENS D'EXISTENCE

1. à l'étranger  
lors de nationalisations  
expropriations  
expulsion sans votre  
responsabilité  
troubles politiques, guerre

2. de retour au pays  
pour dédommagement  
compensation  
adaptation

## UNE solution Fonds de Solidarité des Suisses de l'étranger

### Les nouveaux statuts

(adoptés par l'assemblée générale du Fonds de solidarité le 23 août 1974 à Neuchâtel) ont été créés pour permettre des

### Solutions de mieux en mieux adaptées aux intérêts de chacun.

Tout en continuant de garantir les moyens d'existence contre le risque politique,  
**ils favorisent l'épargne en Suisse,**

autre garantie pour les Suisses de l'étranger dans de nombreux cas.

### Comment ?

En créant

### Trois classes de risque

Dorénavant, le nouvel adhérent aura à répondre à deux questions:

1. Que jugez-vous plus important pour vous,

### l'épargne en Suisse ou la garantie des moyens d'existence ?

Vous choisirez ainsi la classe de risque qui vous convient:

### grand risque (petite épargne)

– classe I

### petit risque (grande épargne)

– classe III

épargne et risque moyens

– classe II

(voir ci-contre schéma A)

2. Comment désirez-vous régler votre participation ?

### Par versement annuel ou par versement unique ?

#### Le versement annuel

permet de verser moins à la fois, mais demande à être fait pendant une **certaine durée**, pour que les cotisations soient **remboursées à 100% et rapportent des intérêts**

24 ans en classe I

10 ans en classe II

5 ans en classe III

#### Le versement unique

permet le placement le plus avantageux, car il rapporte des intérêts dès la première année (avec intérêts composés)

2% en classe I

3% en classe II

3½% en classe III

(voir ci-contre schéma B)

C'est le moment d'adhérer!

### Pourquoi ?

Il suffit de considérer

### 1. La situation politique dans le monde actuel :

Combien d'événements surprenants avons-nous vu cette année? Où est le pays à l'abri de tout bouleversement?

### 2. La situation économique :

Tout bouge, les prix augmentent.

Le franc suisse est une des monnaies les plus stables du monde. La Confédération suisse est le garant du Fonds de solidarité.

### Voulez-vous savoir

quelle est la meilleure solution pour vous ?

Remplissez le formulaire de renseignement à la page 6. Vous recevez notre documentation détaillée et une proposition d'adhésion adaptée à vos besoins.

### Communication pour nos anciens sociétaires :

Si vous ne demandez pas de changement de classe de risque, vous serez affiliés dans la classe de risque I.

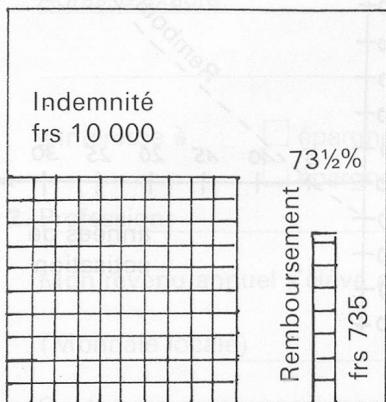
# LE FONDS EN IMAGES

## Schéma A INDEMNITE FORFAITAIRE ET EPARGNE

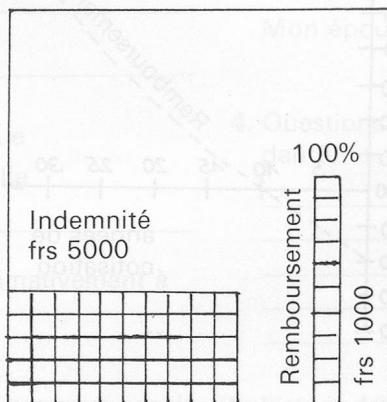
### Epargne annuelle

En payant par exemple **frs 100.— par an pendant 10 ans**, c'est-à-dire frs 1000 au total, vous aurez en:

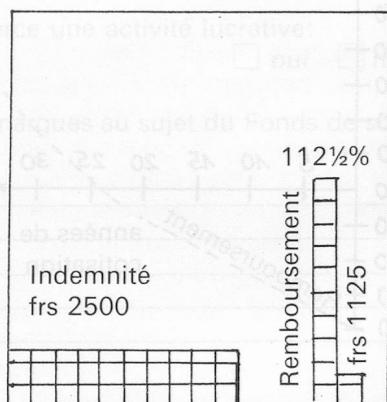
Classe de risque I



Classe de risque II



Classe de risque III

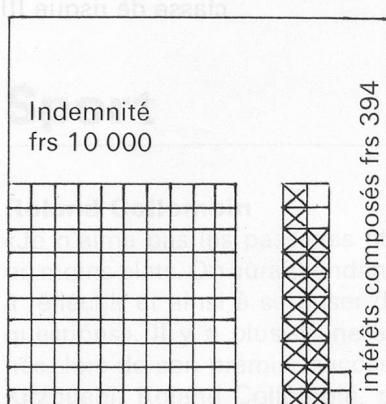


un carré représente frs 100

### Epargne unique

En payant par exemple **frs 1800.— en une seule fois**, vous aurez **après 10 ans** en:

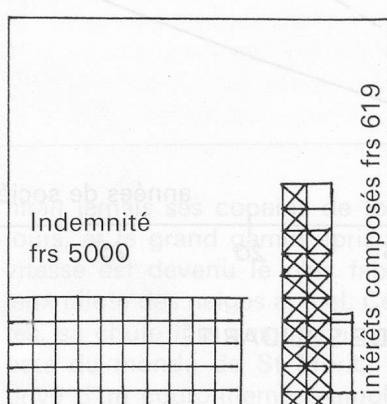
Classe de risque I



taux d'intérêts 2%

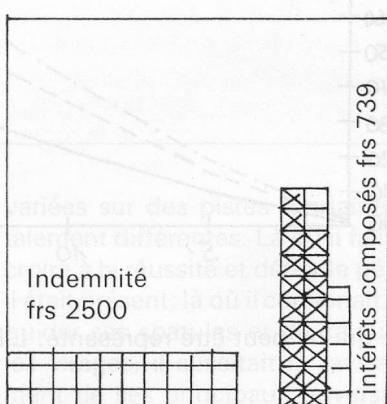
un carré représente frs 100

Classe de risque II



taux d'intérêts 3%

Classe de risque III

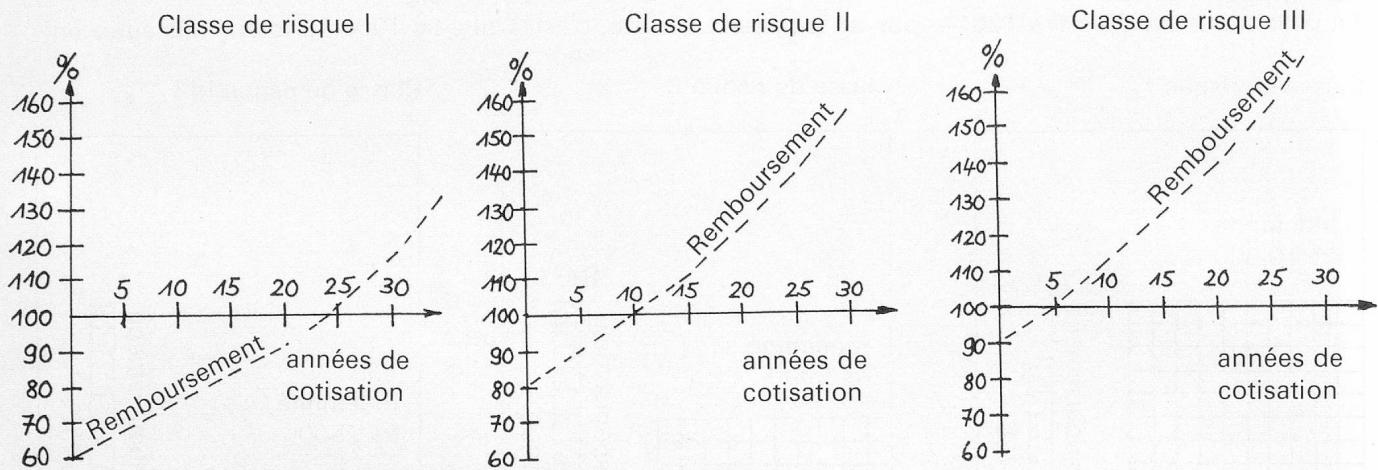


taux d'intérêts 3 1/2%

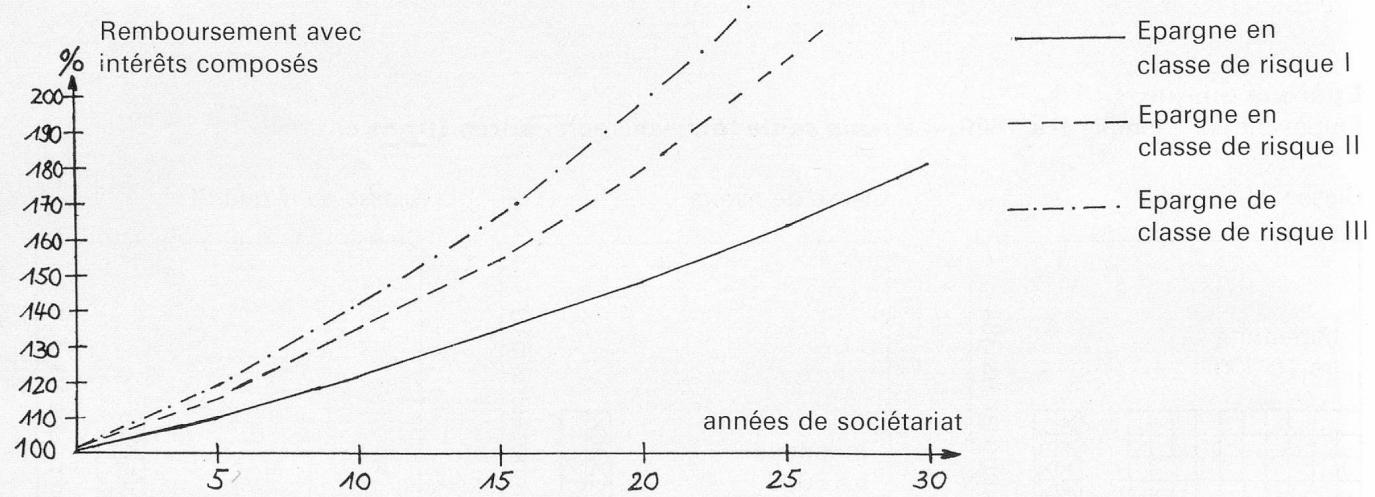
Ce qui n'est pas représenté: VOTRE PART DE LA SOLIDARITÉ

## Schéma B REMBOURSEMENT ET INTERETS

### Epargne unique



### Epargne unique



Ce qui ne peut être représenté: L'ELAN DE SOLIDARITÉ

EPARGNES ANNUELLES DE FRS 25.— A FRS 2 000.—

EPARGNES UNIQUES DE FRS 450.— A FRS 36 000.—

INDEMNITES FORFAITAIRES DE FRS 2500.— A FRS 50 000.—

Tourner la page svp. ...

## Demande d'information

### 1. Le/la soussigné(e):

Nom:

Prénoms:

Lieu d'origine en Suisse:

Adresse exacte:

s'intéresse à       épargne unique  
                         épargne anuelle

### 2. Profession:

Mon revenu annuel s'élève approximativement à

(Monnaie locale)

Sur la base de ce renseignement – que nous considérerons comme **strictement confidentiel** – nous vous enverrons des propositions qui correspondent à votre situation personnelle, avec choix des classes de risque I, II et III.



découper ici et envoyer au:

Fonds de solidarité des Suisses de l'étranger Gutenbergstrasse 6, CH-3011 **Berne**  
ou  
à votre représentation diplomatique ou consulaire

## Sport

### Roland Collombin

«Je n'aime pas les passages plus ou moins plats. On aurait tendance à réfléchir et ainsi à se poser des questions». Il y a plus d'une année, lors de son premier succès à Kitzbuehl, Roland Collombin, par ces propos, brossait l'auto-portrait le plus authentique qui soit. Lui, le skieur d'instinct («Je ne sais pas comment dominer les bosses»), l'homme qui sait mieux que quiconque se détacher de l'environnement, l'ami qui ne tra-

hirait jamais ses copains de toujours, et le grand gamin épris de vitesse est devenu le plus fabuleux pilote des neiges actuel. Certes, sa chute lors des championnats du monde de St-Moritz l'a privé d'un couronnement amplement mérité. Auparavant, en l'espace d'un mois, il avait gagné, de manière seigneuriale les quatre grandes «classiques» du cirque blanc: Garmisch, Morzine, Wengen et Kitzbuehl. Quatre chefs-d'œuvre, quatre démonstrations

variées sur des pistes fondamentalement différentes. Là où il fallait croire à la réussite et défier le péril, il était présent; là où il convenait de guider ses spatules et de calculer les virages, il suscitait le ravissement de ses principaux adversaires. Roland Collombin, le bon sens terrien développé au point que ses rivaux le découvraient sous un aspect insolite de jour en jour, le verbe cru, les méthodes de préparations pour le moins naturelles, rejoignaient dans la légende

### 3. La femme suisse mariée (que l'époux soit Suisse ou étranger; membre du Fonds ou pas) peut aussi adhérer personnellement au Fonds, qu'elle exerce une activité lucrative ou qu'elle dépende des revenus de son mari.

Pour les hommes mariés:

Mon épouse s'intéresse au Fonds:  oui  non

Mon épouse exerce une activité lucrative:

oui  non

### 4. Questions ou remarques au sujet du Fonds de solidarité:

---

---

---

---

### 5. Lieu et date:

Signature:

Mettre une croix dans la case correspondante